

Affiché
en Mairie
le 30.01.96

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SEANCE DU 29 JANVIER 1996

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE, LE LUNDI 29 JANVIER A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 janvier 1996, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, DOUCHE, BOUVIER, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, Mlle DIOT (sauf pour les délibérations n°9 et 16), MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, BREGERE, HERBERT, COUVREUX, PEUREUX, ANDRE, RAGUET, Conseillers municipaux.

Excusés : MME BROCHOT, Conseiller Municipal, procuration à M. Wehrung, M. PEUREUX, Conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures cinq minutes.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 1995.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Approbation de la soumission à M. le Sous-Préfet de la réponse obtenue par M. le Maire-Délégué de Lannes et relative à la délibération du Conseil Municipal n°95-69 du 10 octobre 1995.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Approbation de la destination des coupes en F.C. de Charmoilles-Tronchoy et Lannes.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Rectificatif au Budget Supplémentaire 1995 de la R.T.S. Reports.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Décision Modificative Budget des Services Eaux et Assainissement 1995. Transfert de crédits.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Approbation d'une subvention de 1.500,00 F. au bénéfice de l'Association Tinta'mars.
Adopté par 15 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

N°6 Délégation générale au maire pour la durée de son mandat. Actions en justice. Articles L.122-20-11 et L.122-20-16 du Code des Communes.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°7 Revalorisation des tarifs de location de la M.T.L. et des Salles des Fêtes 1996.
Adopté à l'UNANIMITE, sauf par 17 voix POUR et 1 CONTRE en ce qui concerne le tarif de location de la S.D.F. de Rolampont pour les Associations de Rolampont.

N°8 Revalorisation du prix de location de la Perception. 15.000,00 F.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°9 Revalorisation du prix de location des logements du Groupe Scolaire et fixation du prix des charges. 1.100,00 F. et 300 F. par mois.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°10 Revalorisation du prix du loyer de l'appartement situé à l'étage de la Mairie de Rolampont. 800,00 F. par mois.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°11 Revalorisation du prix de location du logement de l'ancienne école de Tronchoy. 250,00 F. par mois.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°12 Révision des tarifs des places de marché 1996.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°13 Fixation du prix de location du logement situé à la mairie annexe de Lannes et réfection des lieux.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°14 Subvention Piscine Centre Aéré au bénéfice du Foyer Rural de Rolampont. 430,59 F.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°15 Participation aux travaux d'investissement. Collèges de Langres - Reconstruction de la S.E.S.
Adopté à l'UNANIMITE.

N°16 Avis favorable au regroupement administratif des deux écoles élémentaires de Rolampont sous une direction unique après le départ en retraite de Mlle J. DIOT.
Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 29 JANVIER 1996 A VINGT TROIS HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT